

Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre

Résidence de recherche artistique pour artistes professionnels et professionnelles



Photo : © Annie Fafard

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

1. Contexte

La Ville de Laval lance un nouveau programme de résidence de création destiné aux artistes professionnels et professionnelles ou en voie de professionnalisation provenant de toutes les disciplines (arts visuels, arts numériques, arts multidisciplinaires, cinéma, littérature, métiers d'art, musique, danse, théâtre ou architecture). Essentiels à la vitalité et à la santé culturelle des régions et municipalités, les programmes de résidence de recherche et création artistique favorisent l'innovation et le développement du secteur culturel tout en offrant de multiples occasions de rapprocher l'art de la population.

En mettant en place un premier lieu consacré à la recherche artistique professionnelle sur son territoire, Laval consolide sa volonté de soutenir et de faire rayonner la création au bénéfice des artistes de Laval et d'ailleurs, la population de Sainte-Rose tout autant que l'ensemble des citoyennes et citoyens lavallois et organismes communautaires, culturels et institutionnels de tout le territoire.

Le programme met en valeur l'importance des processus créatifs et soutient leur ancrage dans la collectivité en servant à la fois de levier de développement professionnel pour le milieu artistique et les pratiques contemporaines, de plateforme dynamique pour des rencontres, collaborations et partenariats, ainsi que d'espace d'accès à la création pour la population.

Souhaitant devenir un lieu phare pour la création et une référence en matière de résidence artistique dans les réseaux nationaux ou internationaux, ce programme propose un modèle immersif encore unique à Laval en mettant en valeur l'interdisciplinarité et en encourageant l'échange, la collaboration, l'expérimentation, l'innovation et l'audace au sein des pratiques dans une approche aussi accueillante que bienveillante.

2. Le lieu

Dans le contexte du projet de restauration et d'aménagement de la berge des Baigneurs, au cœur du quartier Sainte-Rose, la Ville de Laval a fait l'acquisition en 2018 d'un terrain de plus de 11 200 m² offrant une magnifique vue sur la rivière des Mille Îles. On y trouve l'une des plus anciennes constructions du Vieux-Sainte-Rose, soit une maison en pierre des champs datant de 1730 et dont le dernier propriétaire occupant a été l'artiste visuel, poète, historien de l'art et professeur émérite Marcel Saint-Pierre.

Cette demeure, classée parmi les plus anciennes maisons patrimoniales de l'île, a fait l'objet d'un important chantier de rénovation mené par la Ville de Laval, avec l'appui financier du gouvernement du Québec. Au moyen d'une restauration minutieuse, la maison patrimoniale a retrouvé son authenticité et son charme unique. Ces travaux ont permis de redonner vie à plusieurs éléments d'époque tels que la maçonnerie, les boiseries, les fenêtres et les cheminées. Le site entourant la maison, aussi réaménagé et adjacent à la berge des Baigneurs, agit comme lieu de promenade, de détente et de rencontre pour la population. Cette proximité renforce le caractère accessible et vivant du programme en l'inscrivant au cœur des usages citoyens.

Grâce à la revitalisation du territoire et à la préservation de la mémoire du lieu, ce patrimoine exceptionnel, imprégné à la fois de l'histoire de Laval et de la figure de l'artiste Marcel Saint-Pierre, offre un écrin propice à l'inspiration et au ressourcement artistique. Ainsi, le Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre participe à la revigoration et à la mise en valeur de la berge des Baigneurs au bénéfice des citoyens et citoyennes en poursuivant et en réactualisant la vocation d'origine de la

maison, qui a longtemps été un espace de rencontre effervescent prisé par les artistes de toutes les pratiques et disciplines.

La maison

Située au 765, rue des Patriotes, Laval, la maison sur deux niveaux contient deux chambres fermées à l'étage (dont l'une munie d'un lit grand format, et l'autre d'un lit double escamotable), une salle de bain complète avec une baignoire à pattes et douche intégrée, un espace bibliothèque ainsi qu'un espace bureau/atelier. Le rez-de-chaussée comporte un grand salon muni d'un sofa-lit double, d'un bureau de travail, d'une cuisinette tout équipée, d'une salle à manger et d'une salle de bain accessible universellement. Les équipements comprennent notamment laveuse et sècheuse, lave-vaisselle et climatisation en été.

En belle saison, les résidents peuvent aussi profiter d'une grande terrasse donnant sur la rivière des Mille-Iles, qui est entourée d'un vaste terrain aménagé de plantations indigènes. Un stationnement de deux (2) places et une borne de recharge électrique sont aussi mis à disposition.

3. Marcel Saint-Pierre

Marcel Saint-Pierre, figure majeure de la peinture contemporaine québécoise, est né le 17 mai 1944 à Laval et décédé le 6 août 2021 à Montréal. Il a été peintre, historien de l'art, critique et professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 1970 à 2005. Formé à l'École des beaux-arts de Montréal, puis à l'Université de Montréal et à Paris X, il a cofondé le Département d'histoire de l'art de l'UQAM. Dans une approche innovante pour l'époque, Saint-Pierre combinait enseignement, création et critique, influençant plusieurs générations à expérimenter l'art comme une discipline qui se vit sur le terrain.

Saint-Pierre a aussi innové du côté plastique en développant, dans les années 1980, une technique unique de double transfert, qui consiste à plier une toile pliée et à la tremper dans l'acrylique, à la déplier sur du plastique, puis à la transférer sur un châssis, produisant ainsi des textures et des motifs imprévus. L'artiste refusait l'individualité visible dans le geste, cherchant plutôt une abstraction née de l'histoire même de la peinture. Ses œuvres sont décrites comme « jubilatoires » et marquées par un engagement critique où chaque tableau est un fait d'histoire.

Son travail a fait l'objet de nombreuses expositions majeures et ses œuvres font partie des collections du Musée national des beaux-arts du Québec, du Musée des beaux-arts de Montréal, du Musée d'art contemporain de Montréal ainsi que de Bibliothèque et Archives Canada. De plus, l'artiste a été lauréat entre autres du prix Louis-Comtois (1992), du Prix du Conseil de la culture de Laval (2004) et du Prix hommage du Conseil de la culture de Laval (2007). En 2023, l'exposition *Libérez la peinture !* à la Maison des arts de Laval a célébré son parcours, mettant en lumière son esprit critique, sa vision novatrice et son engagement social.

À travers une approche à la fois poétique et intellectuelle de la peinture, Marcel Saint-Pierre a revendiqué un geste libéré de l'ego, une recherche constante de l'inattendu et une œuvre à la croisée de l'abstraction et de la pensée critique. Son parcours scolaire, son enseignement, ses essais et sa production picturale font de lui une figure incontournable de l'art contemporain au Québec.

4. Objectifs du programme

En réactivant le lieu et sa mémoire, le programme contribue à conserver un riche héritage tout en s'arrimant aux grandes orientations de la Ville de Laval et en souscrivant aux engagements inscrits au Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL), tel que :

1. Soutenir et stimuler la création et l'émulation artistique sur le territoire;
2. Soutenir le développement d'initiatives innovantes en culture;
3. Favoriser le dialogue des artistes avec les citoyens et citoyennes;
4. Renforcer la professionnalisation et les conditions de travail des actrices et acteurs culturels;
5. Intégrer Laval dans des réseaux nationaux et internationaux de résidences de création;
6. Participer à la revitalisation et à la mise en valeur de la berge des Baigneurs au bénéfice de la population;
7. Conserver la vocation d'origine du lieu et l'héritage artistique de Marcel Saint-Pierre.

5. Description du programme

Le Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre offre aux artistes professionnels et professionnelles ou en voie de professionnalisation de Laval, du Québec, du Canada et de l'international un espace de vie et de travail ainsi que le soutien et l'accompagnement nécessaire leur permettant d'élargir le champ de leur pratique et d'approfondir leur processus de recherche créative afin de contribuer au développement et rayonnement de leur carrière.

À raison de quatre (4) projets de résidence par année, d'une durée de huit (8) semaines chacun, les résidentes et résidents invités sur appel de candidatures, seront amenés à démarrer ou à poursuivre un projet de recherche-création.

Le programme de résidence de création s'appuie sur quatre piliers :

1. Accueil

Proposant un espace aussi enveloppant qu'inspirant, le programme mise sur la qualité de l'hospitalité et de l'accompagnement artistique. Il offre un cadre permettant aux artistes de se concentrer exclusivement au développement de leur recherche/projet. De plus, des activités et rencontres avec des spécialistes, collaborateurs et collaboratrices ainsi que médiateurs et médiatrices, des visites de lieux et des occasions de réseautage en lien avec chacun des projets de résidence compléteront les séjours afin de donner à la démarche une portée allant au-delà de la résidence.

Au Québec, peu de programmes de résidence de création offrent l'hébergement aux artistes, encore plus rarement un espace assez grand pour les recevoir en équipe ou avec leur famille. Prônant des valeurs d'inclusivité, la résidence de création Marcel-Saint-Pierre est accessible aux familles et tend vers l'accessibilité universelle.

De plus, les résidents et résidentes bénéficieront de la convivialité du quartier historique Sainte-Rose ainsi que des commerces, attraits et services de proximité qui contribuent à l'identité de quartier à échelle humaine de ce secteur de la Ville de Laval.

2. Travail interdisciplinaire et collaboratif

En considérant l'artiste comme étant au cœur des solutions et l'innovation au sein des pratiques artistiques, le programme de résidence de création encourage l'exploration sans imposer la production d'une œuvre achevée. Il offre plutôt un espace de recherche enrichi par des occasions d'échanges et de création collaborative.

Incubateur de recherche et de création interdisciplinaire, accessible et inclusif, la résidence fait office de laboratoire vivant où la rencontre et l'expérimentation sont au cœur du programme. À la frontière de l'art et du savoir, les échanges quotidiens avec des gens aux perspectives différentes ouvrent les artistes à une multitude de retombées et de rencontres déterminantes pour l'avancée des pratiques. Ainsi, les résidentes et résidents seront invités à travailler ou à séjourner avec une ou des personnes issues de disciplines et secteurs variés selon la spécificité de chacun des projets.

3. Engagement dans la communauté

La résidence de création Marcel-Saint-Pierre permet aux artistes de développer leurs réflexions en étroite collaboration avec des chercheurs et chercheuses de secteurs variés ainsi qu'avec la communauté citoyenne et artistique lavalloise. Ancré dans le territoire et au sein de la communauté, le programme vise à soutenir et à stimuler la création et l'émulation artistique tout en favorisant le dialogue des artistes avec la population. Ainsi, chacune des résidences donnera lieu à des rencontres et activités publiques réfléchies en lien avec la nature de chacun des projets par l'intermédiaire d'activités de médiation culturelle.

Le programme de médiation culturelle soutient et enrichit le programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre en favorisant des moments d'échanges et des rencontres significatives entre artistes, membres de la population et des milieux lavallois afin de renforcer l'ancrage territorial de la création, la participation culturelle citoyenne et la vitalité de l'écosystème artistique de Laval. Ces orientations contribuent à faire de la médiation culturelle un levier essentiel de participation culturelle.

Chaque artiste en résidence recevra l'accompagnement d'un artiste-médiateur ou d'une artiste-médiatrice de Laval ayant suivi une formation aux fins du programme et agissant comme personne-ressource clé pour le développement des publics, la facilitation des rencontres et le soutien à la réflexion citoyenne. Grâce à cet accompagnement, les artistes en résidence développeront leur démarche en établissant des liens étroits avec les forces vives de Laval tout en prenant part à des échanges authentiques et porteurs de sens avec la population. Cette approche se veut une invitation à la découverte, au dialogue et à la co-construction de sens menant à une compréhension du monde par l'art. Ces échanges avec les forces vives de Laval contribueront ainsi à une citoyenneté culturelle active au bénéfice de tous et toutes.

Différentes façons de laisser une trace des projets et de participer à l'activation de la mémoire du lieu (publication, documentation sensible, visuelle, sonore, etc.) seront aussi envisagées afin de pérenniser et de rendre accessible le résultat des projets tout en enrichissant le patrimoine artistique lavallois.

4. Partenariats structurants

Les cycles de quatre (4) résidences annuelles demeureront flexibles et évolutifs de manière à faire échos aux besoins du milieu et de permettre l'intégration de nouvelles résidences au gré des occasions de collaboration et de partenariat. Ainsi, chaque période de résidence accueillera des disciplines différentes

en alternance et en complémentarité, et proposera des façons variées de collaborer en fonction des partenaires.

Ciblées et développées sur mesure pour chacune des résidences, les différentes alliances (notamment les partenariats locaux, régionaux, internationaux, universitaires et artistiques) contribueront à la vitalité et à la renommée du programme. Elles permettront de mutualiser des ressources, d'optimiser les conditions de création et de développer des liens durables. Bourses de création, lieux de pratique, laboratoire de création, accès à des équipements, espaces et occasions de diffusion, ressources expertes et nouvelles collaborations sont autant d'occasions de contribution aux résidences rendues possibles grâce aux partenaires.

6. Conditions d'accueil et nature du soutien

En participant au Programme de résidence de création Marcel Saint-Pierre, les artistes s'engagent à adhérer aux exigences du programme :

- Disponibilité et présence pour toute la durée prévue de la résidence
- Collaboration avec l'équipe de médiatrices et médiateurs culturels
- Participation à au moins une (1) activité de médiation culturelle avec la communauté
- Présentation du projet de résidence :
- À l'approche de la fin de leur résidence, les artistes devront présenter devant public les résultats de leur recherche sous la forme souhaitée (conférence, ateliers, discussion, performance, activités communautaires ou collectives, collaboration, etc.) afin de faire part du parcours, de ses défis, de ses enjeux ainsi que de son incidence sur la pratique et la collectivité.

Soutien :

- Hébergement et espaces de travail offerts durant tout le séjour;
- Lieu et temps pour se consacrer à la recherche et à l'expérimentation;
- Accompagnement artistique et soutien logistique durant tout le séjour;
- Accès privilégié à des ressources locales et à des expertises diversifiées;
- Contact avec une communauté artistique;
- Programmation sur mesure d'activités de médiation culturelle et d'échange avec la population avec l'accompagnement d'artistes ou médiatrices et médiateurs lavallois;
- Carte OPUS – transports en commun gratuit durant la durée du séjour;
- Carte d'accès aux bibliothèques municipales;
- Accès à un vélo en saison;
- Accès illimité à une connexion Internet sans fil;
- Accès à certaines ressources ou certains lieux selon la nature et les besoins de chacun des projets;
- Documentation photographique comme trace et mémoire du projet.

* Certaines bourses de création ou frais de séjour dans le contexte de certains projets seulement

Périodes de résidence :

- Été : juin – août
- Automne : septembre – décembre
- Hiver : janvier – mars
- Printemps : avril – juin

7. Conditions d'admissibilité

- Être un artiste ou un collectif d'artistes professionnel et professionnelles ou en voie de professionnalisation;
- Avoir pour pratique artistique principale l'une des disciplines suivantes selon la spécificité de l'appel à projets : arts visuels, arts numériques, arts multidisciplinaires, cinéma, littérature, métiers d'art, musique, danse, théâtre ou architecture;
- Être disponible et sur place pendant toute la période prévue;
- Se conformer à l'entente de service avec la Ville de Laval;
- Souscrire à une assurance de responsabilité civile.

8. Critères d'évaluation

Les demandes soumises dans le contexte de ce programme feront l'objet d'une analyse par des comités composés de membres internes Ville de Laval, de jurés de pairs et des partenaires impliqués.

Les jurys se composent comme suit :

- Une représentante de la Division art et patrimoine de la Ville de Laval
- Un ou des professionnels et professionnelles de la discipline concernée par l'appel projet
- Un.e artistes lavallois.se
- Le ou les partenaires impliqués.

Des observateurs non-votants peuvent également être invités à assister

Les jurys évaluent les demandes sur la base des critères d'évaluation suivant et s'appuient exclusivement sur le contenu des dossiers déposés :

- La pertinence du projet en fonction des objectifs généraux du programme;
- La qualité et la valeur artistique du projet par rapport à la démarche de l'artiste ou du collectif d'artistes;
- La contribution au renouvellement et au développement de la discipline de l'artiste ou du collectif d'artistes;
- L'incidence et les retombées du projet auprès de la communauté lavalloise;
- Tout autre critère spécifique aux obligations en lien avec le ou les partenariats, le cas échéant.

9. Évaluation des demandes de résidence

Les demandes sont analysées en fonction des conditions d'admissibilité et des objectifs généraux du programme. Les demandes jugées admissibles sont évaluées par un comité mixte de membres internes et d'un jury formé de pairs. Les demandes sont seulement évaluées sur la base des critères inscrits dans le programme et du contenu des dossiers déposés.

Les candidates et candidats seront contactés par courriel dans un délai de deux semaines après la tenue du comité d'évaluation. La décision est définitive et sans appel.

Les pairs formant le jury sont assujettis à un *Code d'éthique et de déontologie* régissant les évaluateurs et évaluatrices ainsi qu'à une déclaration de confidentialité et de conflit d'intérêts. De plus, ces personnes s'appuient exclusivement sur le contenu des dossiers déposés.

Au cours de la période d'analyse, on peut demander à l'artiste de fournir tout renseignement ou tout document complémentaire.

10. Nous joindre

Pour toute question en lien avec le Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre, veuillez nous écrire à l'adresse courriel suivante : Residencedecreation.MSP@laval.ca

11. Mention

L'organisme ou l'artiste qui bénéficie d'une résidence dans le contexte de ce programme s'engage à mentionner son projet dans ses communications en utilisant le libellé suivant et en ajoutant les partenaires qui y participent, le cas échéant :

Ce projet a reçu le soutien de la Ville de Laval grâce au programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre.

L'utilisation du logo de la Ville de Laval doit respecter les normes graphiques suivantes quant aux couleurs et à la disposition :

- Couleurs : bleu = Pantone 280 C / mauve Pantone 247 C
- Zone de sécurité autour du logo = la grosseur du carré blanc du logo
- Emplacement par rapport à d'autres logos : celui de Laval doit toujours être le premier à gauche si l'alignement est horizontal et le premier en haut si l'alignement est vertical.

12. Plans et images de la maison

Photo : © Annie Fafard et Liv-Mann Trembay









